

entre médecin et patient, assimilable à un contrat de droit privé, tend à concurrencer le contrat social implicite entre l'État souverain et le citoyen où le risque individuel s'effaçait derrière le bénéfice collectif.» [44]

Pour conclure

La stratégie préventive sollicite un individualisme éduqué. Celui-ci peut se retourner contre celle-là, surtout si une éducation à la santé « individualisante » se conjugue à une faible éducation aux enjeux de santé publique. Si, comme le suggère Claude Le Pen⁶, nous sommes à la veille d'une nouvelle révolution vaccinale qui verra se multiplier les vaccins contre des affections tropicales, qui toucheront le Nord à la faveur du changement climatique, mais aussi les vaccins contre les virus responsables de cancers, alors le vaccinoscepticisme est promis à un bel avenir. Cette extension prévisible du domaine de la prévention vaccinale explique que, même si le marché des vaccins représente une faible

part du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique, il est aussi en pleine croissance et mobilise de gros investissements. Les industriels du secteur y attachent d'autant plus d'importance qu'à la différence de nombreuses spécialités les vaccins, pour toute une série de raisons techniques, ne semblent pas « généricables »⁷. Par ricochet, il est possible que l'antivaccinalisme à tendance complotiste en soit encore renforcé. De manière plus hypothétique, nous connaissons peut-être à l'avenir des vaccins anti-addictions [33] par lesquels les individus se protégeront contre eux-mêmes, ou seraient invités à le faire. L'individu « responsable de sa santé » que la prévention, en phase avec l'individualisme contemporain, appelle de ses vœux continuera alors à faire parler de lui, surtout si on prétend le « responsabiliser » en le protégeant contre lui-même, donc en le privant, « pour son bien », d'une part de sa liberté. ☹

6. http://www.chairesante.dauphine.fr/fileadmin/mediatheque/chaire/chaire_sante/pdf/diapolepen.pdf

7. <http://sante.lefigaro.fr/actualite/2009/09/25/9804-vaccins-nouvel-eldorado-laboratoires-pharmaceutiques>

Le mouvement d'opposition aux vaccins : une analyse anthropologique et philosophique

La résistance contemporaine aux vaccins est un phénomène qui fascine les philosophes et les anthropologues. Elle paraît être un symptôme de quelque chose d'essentiel au sein de la société moderne, mélange d'une quête du contrôle des informations, de la volonté de comprendre *tout*, et du refus de se faire manipuler par des forces dont on ne connaît pas toutes les intentions. Les théories dites de complot qui émergent de ces motivations sont, selon certains, l'expression d'une frustration devant l'absence d'information complète [47], et ne sont pas irrationnelles ou loufoques [32]. Néanmoins, les raisons d'être de la méfiance à l'égard des vaccins peuvent différer selon les cultures.

Les théories du complot globalisantes, qui élaborent un discours sur l'existence de volontés concordantes et malveillantes semblent par exemple prévalentes aux États-Unis [31]. Le caractère de plus en plus diffus des informations disponibles et la dispersion des agents qui peuvent être tenus responsables des transformations sociales et politiques contribuent aussi à la volonté de donner un visage à des processus qui semblent n'en avoir aucun. On répond ainsi à l'aliénation sociale et politique, selon Volker Heins, qui suit ici les intuitions plus générales de Franz Neumann de l'École de Francfort [28].

En même temps, en France, la tolérance à l'absence d'explication définitive et complète semble être bien

plus grande, et la méfiance à l'égard des vaccins est davantage liée à l'histoire récente des crises sanitaires et au désir de démocratisation des sciences, diversement comprise. Dans ce texte, je parlerai de la manière dont le contexte politique influe sur la perception de l'obligation vaccinale dans différents contextes géopolitiques, je mentionnerai quelques spécificités françaises du mouvement antivaccin, pour aborder ensuite la question des biais cognitifs qui aident à la compréhension de ce phénomène de façon moins dépendante des cultures particulières.

L'instrumentalisation politique de l'appréhension

La perception publique de la vaccination en France semble toujours avoir été le reflet du rapport aux pouvoirs politiques en exercice. Cela n'est pas une évaluation de leurs politiques de santé, mais de leurs politiques tout court. La volonté de se faire vacciner est une marque de confiance à l'égard du gouvernement en place, mais aussi la reconnaissance de la légitimité de celui-ci. La géographe Lucie Guimier montre que cette tendance était déjà présente au milieu du XIX^e siècle : « *Le point de bascule transformant l'Ardèche en territoire de résistances aux vaccinations serait le contexte social de la Révolution française de 1848 et le rejet de Louis-Napoléon Bonaparte* » [26]. Elle montre la différenciation du niveau

Anna C. Zielinska
Maître de conférences
au département
de philosophie de
l'université de Lorraine,
Laboratoire d'histoire
et de philosophie
des sciences,
Archives Henri-Poincaré

*Les références entre
crochets renvoient
à la Bibliographie
générale p. 48.*



de vaccination d'une région française à une autre, où l'Ardèche continue, même aujourd'hui, à avoir un niveau de vaccination moins élevé que les régions voisines. Cela serait dû à la popularité croissante du département, qui voit sa démographie modifiée avec l'augmentant du nombre de personnes – les néoruraux – qui cherchent un retour vers « *une nature souvent mythifiée* ».

La grille d'analyse qui voit la grande couverture vaccinale comme le reflet d'une confiance envers les pouvoirs locaux n'est toutefois pas universelle, et ne peut pas s'appliquer à des régimes post-totalitaires, où la perception des pouvoirs publics est infiniment moins stable. En particulier, dans les pays de l'Est, les récents mouvements antivaccinaux sont surtout fondés sur une méfiance contre toute forme d'obligation imposée par l'État (conséquence de l'expérience des totalitarismes du passé). Cette méfiance est par ailleurs renforcée par les pouvoirs populistes récemment élus, qui se présentent comme protégeant leurs citoyens contre toutes les pressions venant de l'extérieur, en y associant le monde médical aux réseaux d'influence internationaux.

La question de l'obligation vaccinale est aussi instrumentalisée par celles et ceux qui la présentent comme un appareil de contrôle étatique quand elles ou ils se trouvent dans l'opposition. Certains discours contemporains dénonçant en bloc les élites (politiques, économiques, scientifiques ou intellectuelles) leur attribuent une complaisance avec des « lobbys pharmaceutiques » ou autres forces organisées. Lors de sa campagne pour l'élection présidentielle aux États-Unis, Donald Trump a sans surprise exploité cette piste de l'anti-élitisme. Sa rencontre publique avec Andrew Wakefield et d'autres militants antivaccin, tout comme ses nombreux tweets répétant des idées plusieurs fois démenties sur des liens entre les vaccins et l'autisme ont contribué à la création de l'image d'un candidat anti-establishment.

De façon analogue, au moment de l'annonce par le gouvernement français de l'élargissement de l'obligation vaccinale le 4 juillet 2017, c'était l'unique ligne d'attaque adoptée notamment par Nicolas Dupont-Aignan, écrivant sur Twitter : « *Le lobby pharmaceutique au pouvoir avec la scandaleuse extension du nombre de vaccins obligatoires!* », et par Christine Boutin : « *Scandaleux cette vaccination obligatoire signe de connivence avec les laboratoires pharmaceutiques! Résistance!!!!* » Et bien qu'il soit exact que des liens d'intérêts avec les laboratoires aient existé par le passé et vont sans doute encore perdurer, il n'y a aucune raison de réduire toute interaction des pouvoirs publics avec l'industrie pharmaceutique à une action coordonnée de lobbys malfaisants. Ici, on voit que ce n'était pas de véritables informations sur les prétendues coulisses de cette décision du gouvernement qui étaient en cause. Il s'agissait au contraire de la simple volonté de se poser comme « résistant ».

Le contexte contemporain français

En France, la notion du bien commun est très présente dans l'inconscient collectif, avec – pour l'instant – un

service public qui pourrait suggérer l'existence d'une confiance importante à l'égard des actions qu'il propose, notamment la vaccination. Les choses sont pourtant plus compliquées, et, de fait, en Europe, c'est la France qui affiche la plus grande méfiance à l'égard de l'innocuité des vaccins. Ainsi 41 % de la population française se montre réticente, contre 13 % à l'échelle globale [35]. La même étude suggère toutefois que cette méfiance n'implique pas encore de pratiques d'évitement majeures, et selon les données de la Banque mondiale, la couverture vaccinale en France reste comparable à celle des autres pays (97 % pour le vaccin diphtérique, tétanique et poliomyélitique, et un taux relativement bas, 90 %, pour le vaccin contre la rougeole, encore optionnel). Cette apparente contradiction s'explique sans doute en partie par trois crises sanitaires récentes : celle du sang contaminé, le scandale du Médiator, et évidemment la controverse autour du vaccin contre l'hépatite B et sa prétendue susceptibilité de provoquer la sclérose en plaques.

Cette dernière a abouti à une série de décisions juridiques difficilement compréhensibles pour qui s'intéresse à la médecine. La plus haute autorité de juridiction civile en France, la Cour de cassation, s'est prononcée d'abord négativement quant à l'existence du lien causal entre le vaccin et la sclérose en plaques (décision du 23 septembre 2003). Elle a ensuite modifié sa doctrine : ne pouvant pas exclure les liens de causalité et en prenant en compte plusieurs éléments concernant les circonstances relatives au produit et à l'état de santé de la plaignante, elle s'est prononcée en faveur du dédommagement (arrêt du 9 juillet 2009). Le Conseil d'État, la plus haute autorité de juridiction administrative, a au contraire décidé d'emblée de reconnaître les liens de causalité entre le vaccin et plusieurs maladies (cette jurisprudence a commencé avec l'arrêt Schwartz du 9 mars 2007, et a continué en 2012, avec trois autres décisions). Le Conseil d'État était dans son rôle habituel, celui de vouloir assurer une protection suffisante aux victimes, même quand le lien de causalité n'est pas établi¹ – cette générosité a toutefois eu pour conséquence de confirmer les appréhensions du public à l'égard des vaccins².

Biais cognitifs

Les jeux politiques qui instrumentalisent la méfiance sont possibles à cause de la tendance qu'à notre cerveau à prendre les chemins les moins fatigants – tendance

1. Notons qu'étant donné l'étiologie toujours insuffisamment connue de la sclérose en plaques, les études qui ont été le plus souvent citées pour montrer l'absence de la causalité étaient épidémiologiques : statistiquement, on ne constate pas d'augmentation de la sclérose en plaques chez les populations vaccinées.

2. La jurisprudence européenne a décidé aujourd'hui de suivre le chemin similaire à celui de la doctrine française. La Cour de Justice de l'Union européenne, dans une décision du 21 juin 2017, note qu'« en l'absence de consensus scientifique, le défaut d'un vaccin et le lien de causalité entre celui-ci et une maladie peuvent être prouvés par un faisceau d'indices graves, précis et concordants ».

parfaitement compréhensible dans le contexte de notre évolution, mais souvent contreproductive quand il s'agit de gérer des questions complexes. Dans ses travaux sur le principe de précaution, Cass Sunstein a identifié une série de biais cognitifs qui sous-tendent les craintes poussant à interpréter l'avenir par le prisme de la précaution irrationnelle et débilite [53]. Ce sont des biais désormais bien étudiés depuis les travaux pionniers de Daniel Kahneman et Amos Tversky dans les années 1970, et il semble que certaines positions prises dans le contexte de l'opposition aux vaccins s'expliquent au moins en partie par les biais identifiés par Sunstein. Dans la suite de ce paragraphe, je reprends les cinq propositions de l'auteur en les développant dans le contexte des vaccins.

1. **L'heuristique de disponibilité.** On a tendance à utiliser principalement les informations immédiatement disponibles en mémoire, qui peuvent y avoir été introduites par les médias que nous avons consultés, par exemple. En conséquence, elles nous paraissent comme les seules pertinentes, et bien plus probables qu'elles ne le sont vraiment – l'exemple classique ici est la peur d'un accident d'avion : un Américain a 1 chance sur 114 de mourir dans un accident de voiture, alors qu'il a 1 chance sur 9821 de mourir dans un accident d'avion³. Qui plus est, cette tendance décourage la prise en compte d'informations nouvelles, qui pourraient changer notre point de vue. Ainsi, il n'est pas surprenant que de nombreuses personnes soient captivées par des cas médiatisés, réels ou fantasmés, des conséquences négatives de certains vaccins.
2. **L'ignorance de la probabilité (*probability neglect*)** – le fait de considérer certains risques comme infiniment plus probables qu'ils ne le sont en réalité – ce qui conduit à se concentrer sur le scénario le plus catastrophique, même s'il est de fait très peu probable. Par exemple, le risque du choc anaphylactique (une allergie aiguë) après l'administration d'un vaccin chez un nourrisson est de 1,3 sur 1 million, et le personnel médical est formé pour le traiter – il n'est pas une fatalité [40].
3. **L'aversion à la perte.** Dans le contexte d'un changement à venir, la perception des pertes éventuelles est très exagérée par rapport aux bénéfices à venir ; notre cerveau ne supporte pas l'idée de la perte et a tendance à la détecter avec persistance. Cette capacité spontanée a sans doute eu des bénéfices dans notre évolution, et en a sans doute encore aujourd'hui – elle produit toutefois des biais, là où elle est appliquée de façon non justifiée. Et, dans notre contexte, une éventuelle perte, c'est-à-dire le risque d'une maladie due à la vaccination, est perçue sans la prise en compte d'un gain pour le coup réel et avéré, à savoir l'immunisation de l'enfant.

4. **La croyance en la bienveillance de la nature.** Toutes les décisions prises par l'homme semblent suspectes. Il est certain que plusieurs interventions humaines dans le fonctionnement du monde naturel ont causé des résultats catastrophiques, mais de façon générale, ces interventions visent surtout à empêcher la nature de causer des torts. On cherchait à se trouver ou à construire des abris, à conserver des aliments, à créer des médicaments et des stratégies de prévention pour se protéger des dangers naturels. La croyance en la bienveillance de la nature exprime le désir que les humains ont de trouver un ordre dans celle-ci, un dessein, désir qui a contribué dans l'histoire à la création de l'esprit religieux. En même temps, de toute évidence, l'absence de projets bienveillants de la part de la nature ne justifie en rien la destruction massive de ses mécanismes fondamentaux, mais cela est une autre question.
5. **L'ignorance du fonctionnement des systèmes** correspondant à l'incapacité de voir que les risques font partie des systèmes, et que l'intervention dans les systèmes peut créer des risques de son côté. Dans le contexte vaccinal, c'est l'immunité grégaire qui entre en jeu. Le fait de concevoir la question de la vaccination en la réduisant à celle de la liberté individuelle fait disparaître le sens même de la plupart des vaccins obligatoires, qui, pour fonctionner, doivent couvrir presque toute la population.

Conclusion

Les vaccins sont un phénomène unique dans l'histoire de l'humanité, où l'on met les plus petits dans une position relativement vulnérable pour que la communauté dans son ensemble puisse atteindre un bon niveau de protection. On peut rapprocher ce phénomène de celui des impôts : les impôts eux aussi exigent un certain sacrifice pour le bien de la communauté, de façon à ce que celle-ci puisse fonctionner correctement dans le temps. Cependant même dans ce contexte, malgré la simplicité relative du système de taxation, certaines personnes continuent à le voir comme une atteinte à la liberté individuelle, en grande partie à cause de l'exploitation politique de notre tendance à nous perdre dans les erreurs du raisonnement citées plus haut.

Il serait peut-être intéressant d'inclure dans la formation des jeunes une introduction à ce qui rend notre raisonnement irrationnel, notamment dans la nécessité de plus en plus évidente du contrôle constant que les citoyens doivent exercer sur les déclarations et les prises de décision politiques. 📌

3. National Safety Council. <https://www.nsc.org/work-safety/tools-resources/injury-facts/chart>